

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-797

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 18

À l'alinéa 14, substituer aux mots :

« trois alinéas qui précèdent »

les mots :

« deux premiers alinéas du présent 2° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.